

- Des encours de crédits et de collecte en nette progression, traduisant l'engagement et le dynamisme de la Caisse Régionale sur son territoire

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 26 avril 2016, a arrêté les comptes au 31 mars 2016.

Une activité commerciale dynamique sur le plan de la collecte, des crédits, des assurances et des services

En M€	31 mars 2015	31 mars 2016	% évolution
Encours de collecte	17 346	17 764	2,4%
Encours de crédits (y compris titrisation)	11 802	12 351	4,7%

Au 1^{er} trimestre 2016, le CA Alpes Provence a continué de jouer son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires dans un contexte économique qui reste difficile. L'encours consolidé de crédits est en hausse de +4,7 %, tiré par les crédits à la consommation et les crédits habitat (+5,5 %). La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte (+2,4%), notamment sur l'Épargne Logement (+8,6%) et l'assurance-vie (+2,9%) auprès de sa clientèle de proximité.

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en produits d'assurance des biens et des personnes, avec un portefeuille de contrats qui progresse de 6,4% à fin mars 2016.

Un résultat en baisse de -1,6 % dans les comptes individuels

En M€	Comptes consolidés			Comptes individuels		
	Mars 2015	Mars 2016	Evolution sur 1 an	Mars 2015	Mars 2016	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	108,9	98,7	-9,4%	107,6	100,4	-6,7%
Charges de fonctionnement	-62,3	-62,9	0,9%	-58,9	-58,9	-0,1%
Résultat Brut d'exploitation	46,6	35,7	-23,3%	48,7	41,5	-14,8%
Coût du risque	-5,8	-4,9	-15%	-5,5	-4,9	-10,0%
Résultat Net	23,6	19,5	-17,4%	25	24,6	-1,6%
Total Bilan	15 602	16 932	8,5%	15 602	16 932	8,5%

Dans les comptes individuels de la Caisse régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 100,4 M€ en baisse de -6,7%.

En dépit d'une activité crédits solide, la conjoncture de taux d'intérêt extrêmement bas pénalise toujours les produits de l'activité d'intermédiation. Ce phénomène est amplifié par une activité de réaménagements crédits très soutenue en 2015 auprès de la clientèle pesant fortement sur 2016.

Le PNB issu des commissions évolue positivement de +4,4% traduisant la poursuite de l'équipement en produits et services de nos nouveaux clients, notamment sur les activités assurance vie, prévoyance et assurances des biens.

En dépit des charges de fonctionnement en recul (-0,1 %), et ce malgré la poursuite des investissements, le résultat brut d'exploitation du CA Alpes Provence baisse de -14,8% par rapport à mars 2015.

Dans une conjoncture économique dégradée, les risques sont maîtrisés conduisant à un taux de CDL à 2,5 % contre 3,1% au 31 mars 2015. Par ailleurs, le CA Alpes Provence poursuit ses efforts de provisionnement en matière de risques crédit par la couverture des créances douteuses et litigieuses (couvertes à 63,9% en capital) et par des provisions filières et provisions collectives Bâle 2. Le ratio de l'ensemble des provisions pour risques crédit rapporté aux encours de crédits s'établit à 2,8 %.

Le coût du risque, en nette diminution (-10,0%) par rapport à mars 2015, s'élève à 4,9 M€ grâce à la maîtrise des risques crédits.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 24,6 M€ en baisse de -1,6 %.

Dans les comptes consolidés aux normes IFRS, le Produit Net Bancaire diminue de -9,4% et les charges de fonctionnement sont en augmentation de 0,9 %. Dès lors, le RBE baisse de 23,3 % sur la période.

Le coût du risque s'établit à -4,9 M€ en baisse de -15% compte tenu de la maîtrise des risques.

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 19,5 M€ au 31 mars 2016 en baisse de -17,4% par rapport au 31 mars 2015.

Une structure saine et solide

Le Ratio de solvabilité Bâle 3 s'élève au 31 décembre 2015 à 19,3 % composé intégralement de Core Tier One. Le ratio de liquidité Bâle III (LCR) s'élève à 88,5 % au 31 mars 2016 et converge vers 100 % conformément à l'agenda réglementaire. Ils confèrent à la Caisse Régionale une capacité de développement futur et une structure financière solide.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

L'Assemblée Générale a voté le 29 mars 2016 une rémunération des parts sociales au taux de 1,07 % et des Certificats coopératifs d'investissement à hauteur de 3,32 € par titre détenu.

Au 31 mars 2016, le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 80,90 € (contre 76,39 € au 31 mars 2015).

Perspectives

Le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, poursuit en 2016 sa stratégie de développement sécurisé et démontre chaque jour son utilité au territoire où l'épargne des clients et sociétaires vient financer l'économie locale et tous ses acteurs.

L'Assemblée Générale a attribué 1% du bénéfice distribuable, soit 829 K€, à la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui a accompagné 37 projets en 2015 dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche, ainsi que 1% du bénéfice distribuable, soit 829 K€, à CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires. Dans ce cadre, Crédit Agricole Alpes Provence est partenaire fondateur du premier campus international dédié à la ville du 21^{ème} siècle et à la transformation numérique. *The Camp* ouvrira ses portes à Aix-en-Provence en 2017. *The Camp* sera un accélérateur d'innovations installé dans un hub d'échanges et de rencontres entre groupes industriels, startups de technologies et de services, designers, utilisateurs et collectivités.

Par ailleurs, une attention particulière est toujours portée à la personnalisation de la relation avec les clients et sociétaires en promouvant le Pacte Coopératif : programme de reconnaissance de la fidélité de nos clients fidèles sociétaires (livret sociétaire, carte sociétaire, SVP dédié, programme relationnel personnalisé, offres promotionnelles, ventes privées). L'ensemble de ces actions permet de continuer à progresser en matière de satisfaction clients : 9 clients sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.

Les investissements se poursuivent dans le réseau d'agences pour engager au-delà du canal physique un mode relationnel à distance entre les agences et les clients, adapté à leur besoin (internet, mail, téléphone, tablette numérique, entretiens en visio, crédits dématérialisés, etc.).